

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône..... 10 fr. 20 fr. 40 fr.
Autres départements..... 12 fr. 23 fr. 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimeur de St. Girard, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

2 octobre.

Les électeurs du canton de Châteauneuf, convoqués dimanche dernier pour nommer un conseiller général, ont donné la majorité au candidat républicain, M. Moisan, qui l'emporte sur son concurrent, M. le baron Pron, de 368 voix seulement sur 2,781 suffrages exprimés.

La lutte, on le voit, a été sérieuse, et ce qui ajoute à l'intérêt qu'elle présentait, en regard aux candidats en présence, ce sont les particularités curieuses qui en ont marqué le cours. Le baron Pron, ancien préfet impérial et un de ceux qui excellaient naguère à « enlever » une élection, travaillait cette fois-ci pour son propre compte. Depuis plusieurs mois, dit une correspondance que nous avons sous les yeux, il parcourait les campagnes dans tous les sens, sans épargner ni les démarches, ni les frais, ni les émissaires, ni « aucune des manœuvres que peut trouver dans son sac un ancien préfet de l'empire ». L'acceptation de M. Moisan, au contraire, avait été relativement tardive, et durant la période électorale, ajoute la correspondance que nous citons, il s'était abstenu de toute démarche personnelle. Dans quelques communes, les bulletins imprimés à son nom ont fait défaut, tandis que le canton tout entier était inondé des circulaires du candidat bonapartiste et de ses bulletins, dans chacun desquels on eût pu couper un vêtement d'enfant.

Nous faisons la part de l'exagération dans ce récit d'une victoire électorale, qui eût été plus éclatante sans doute, et si, en réalité, la majorité républicaine de Châteauneuf a montré quelque mollesse à soutenir son candidat, le faible écart, qui existe entre les suffrages acquis à chacun des deux concurrents, sera pour les électeurs de ce canton un enseignement qu'ils sauront mettre à profit, nous n'en doutons pas. Mais là n'est pas le trait saillant de l'élection qui nous occupe et, si nous insistons, c'est qu'elle nous révèle un danger qui pourrait, si nous n'y prenons garde, s'aggraver encore d'ici à l'époque où auront lieu les élections générales.

En bonapartiste avisé et qui sait son monde, M. le baron Pron avait réussi, paraît-il, à rallier autour de sa candidature tous ceux qui, sous le couvert du « conservatisme » le plus pur, — qu'on nous passe le mot, — nourrissent encore l'espoir de renverser la République. Voici ce que nous lisons dans la correspondance résumée plus haut : « Toutes les factions monarchiques, toutes les forces cléricales n'ont pas hésité à se grouper derrière un bonapartiste des plus avérés et des plus complaisants... L'Echo du Nord, organe de la réaction locale, prêchait la coalition contre les hommes de désordre; le Courrier de l'Est, journal légitimiste, s'est prononcé pour le candidat de Guisheurt au nom de l'intérêt conservateur qui doit tout primer. Enfin l'ancien préfet est ici une manière de châtelaïn, et nous avons assisté à une véritable ligue des châteaux en sa faveur; et les châteaux, ou du moins les maisons de campagne à prétentions ne sont pas rares dans nos environs. Tous ont donné les châteaux légitimistes et les orléanistes, tout aussi bien que les châteaux économistes sur les budgets des deux empires ».

Nous bornons là nos citations. Elles suffiraient à montrer aux républicains qu'en leur prêchant un exclusivisme absolu, on compromet l'avenir d'institutions qui leur sont chères; nous n'aurons pas trop de tous les dévouements sincères, de toutes les adhésions, de toutes les sympathies nouvelles qui s'affirment dans les rangs même de ceux qui furent nos adversaires, pour triompher des irréconciliables ennemis de la liberté.

La plupart de nos confrères enregistraient hier avec émotion la date funeste qui marquait l'échéance du délai accordé aux Alsaciens-Lorrains pour l'option de nationalité. De tout côté nous arrivent des détails émus sur les circonstances douloureuses au milieu desquelles s'est accomplie l'émigration en masse de cette patriotique jeunesse de Lorraine et d'Alsace, fuyant la domination allemande et l'obligation qui leur eût été imposée de porter un jour les armes contre la France. Le *Moniteur uni-*

versel, revenant sur le triste spectacle qu'offrait, il y a quelques jours, la ville de Mulhouse, raconte que « par une pluie battante, des centaines de pauvres gens encombraient les gares et prenaient presque d'assaut les wagons qui devaient les emporter loin de leur terre natale devenue pour eux une terre étrangère. Beaucoup étaient en deuil, plusieurs pleuraient. Il y avait des mères et des jeunes filles qui conduisaient leurs fils ou leurs frères à la frontière, pour revenir ensuite seules dans leur pays qu'elles ne pouvaient quitter elles-mêmes ».

« Au moment où l'on entrait dans la gare de Belfort, continue le correspondant qui avait assisté à ces scènes émouvantes, le ciel s'éclaircit tout à coup. On voit bien que nous sommes en France, voilà le soleil qui brille ! fit une de ces pauvres femmes qui essayait de temps en temps une grosse larme, et dont l'extérieur vulgaire ne promettait guère une pensée si poétique et si délicate. »

Le *Temps* termine ainsi un remarquable article où il flétrit les exigences brutales de nos spoliateurs.

« La seule consolation qui nous reste dans de si tristes circonstances, c'est de voir que la force se trompe lorsqu'elle se croit tout permis. La politique de M. de Bismarck n'avait pas prévu la protestation que lui préparait l'attachement des Alsaciens et des Lorrains à la France, autrement il aurait hésité à nous en préparer le bénéfice. Il avait compté sans l'opinion, et l'opinion de l'Europe entière va lui faire comprendre qu'il y a autre chose en ce monde que des fusils à aiguille et des canons à longue portée. La générosité, la générosité ! s'écriait Frédéric II, à propos de partage de la Pologne, c'est un mot qui n'a pas de place dans le vocabulaire politique. »

Mais Frédéric se trompait, et l'*ultima ratio*, dans les choses humaines, n'est pas tant la puissance des armes que la conscience de l'humanité.

S'il faut en croire l'un des organes de l'ultramontanisme en Allemagne, le *Journal de l'empire allemand*, le conflit qui s'est élevé entre le gouvernement prussien et l'évêque d'Ermland, menacerait de dégénérer en une lutte générale entre le clergé catholique et l'Etat. Ce journal croit savoir, en effet, qu'à la conférence de Fulda, les évêques catholiques de toute l'Allemagne ont rédigé une lettre pastorale et un mémoire à adresser au gouvernement, « par lesquels ils se déclareraient solidaires de l'évêque d'Ermland et annonceraient qu'ils partageraient l'opinion du docteur Kremenz sur les droits respectifs de l'Eglise et de l'Etat ».

Le *Times* publie une dépêche qui paraît très importante au point de vue du principe établi dans le traité de Washington, relativement à l'arbitrage des différends internationaux.

L'Espagne aurait, suivant cette dépêche, l'intention d'invoyer en sa faveur le bénéfice de ce nouveau code du droit des gens : « Bâpres les informations que nous recevons de Madrid, ajoute le *Times*, le gouvernement espagnol aurait l'intention et pris même la résolution de soumettre à l'arbitrage des nations ses réclamations contre le gouvernement américain pour dommages causés par les incessantes expéditions entreprises par les filibustiers américains contre l'île de Cuba ».

En attendant, les expéditions des carlistes continuent à l'intérieur, et de nouveaux les insurgés de la Catalogne recommencent à faire parler d'eux. Ainsi que nous l'avons déjà signalé, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les troupes royales et les bandes carlistes, qui ne fuient devant leurs adversaires que pour aller se reformer un peu plus loin, et tenter quelque nouveau coup de main.

Lorsque l'on se trouve en présence d'un orateur qui prononce beaucoup de discours et qui les prononce dans des conditions particulières d'ovations populaires, rien n'est facile comme de le trouver et de le mettre en contradiction avec lui-même, ou de détacher de ses harangues des phrases malheureuses et de s'en prévaloir pour faire lo-

procès au discours et à l'orateur et les condamner en bloc. Si l'on voulait en agir ainsi à l'égard de M. Gambetta, on aurait beau jeu, en vérité, et si les journaux de la réaction attaquent son dernier discours en usant de ce procédé, l'orateur n'a qu'à s'en prendre à lui-même et à son intempérance de parole qui fournit des armes terribles à ses adversaires.

En ce qui nous concerne, nous croyons qu'on agit plus sagement et plus loyalement aussi, en prenant d'un discours pareil, non pas telle partie, ou telle phrase, mais son ensemble, et en le prenant pour lui seul, sans le comparer immédiatement à ceux qui ont pu le précéder.

Or, si nous examinons le dernier discours de M. Gambetta à ce point de vue, nous ne pouvons pas n'être point frappés du singulier effet de dissonance qu'il produit. L'orateur assure qu'il prêche la modération; ce mot revient souvent sur ses lèvres; mais il prêche la modération pour recommander la défiance et l'exclusivisme, et il la prêche avec des éclats de voix qui font peur à ceux-là précisément que le mot de modération a pour but de rassurer et de ramener à la République.

Ce discours nous révèle, dans la pensée de l'orateur, l'existence de deux courants très-distincts, entre lesquels M. Gambetta paraît hésiter et qui sont venus s'entrechoquer dans ce manifeste. Pour qui a la attentivement cette harangue, il est clair en effet que la pensée, calme d'abord et volontairement mesurée dans son expression, s'est subitement échappée et que l'esprit de l'orateur qui était dominé en commençant par une volonté modératrice, s'est abandonné à la passion, a pris le mors aux dents, pour ainsi dire, et a brisé soudain toutes lièrises.

C'est ainsi que M. Gambetta, au milieu de recommandations de sagesse et de prudence, a pu faire l'éloge de la vertu jacobine par excellence, de la défiance, et de cette autre vertu radicale, de l'exclusivisme le plus singulier, et, ajoutons-le, le plus inopportuniste. Or, c'est sur ce point que nous voudrions insister, sur le fait de ce subit entraînement de l'orateur, sur cette fuite soudaine dans un ordre d'idées et de sentiments, avec lesquels M. Gambetta paraissait avoir rompu ou semblait promettre de rompre absolument. Et nous y voulons insister parce que ce fait nous paraît particulièrement grave, dans la situation où se trouve M. Gambetta et où nous pouvons nous trouver un jour.

M. Gambetta aspire à la présidence de la République. Ses voyages sont des tournées électorales. Il prépare évidemment son avènement. Or, nous le demandons, un homme qui se laisse emporter comme M. Gambetta vient de se laisser emporter, que les ovations populaires jettent dans cet oubli de son propre programme, et qui, grisé par l'aspect de la foule, laisse courir sa parole au gré des passions de l'auditoire, cet homme possède-t-il les qualités de l'homme d'Etat ?

Le politique, surtout à une époque troublée et difficile comme la nôtre, doit être autre, ce nous semble. Celui qui aspire à conduire un peuple, aussi difficile à conduire que le peuple français, doit se montrer d'abord le maître de sa propre volonté, de sa parole et de sa pensée, d'une façon absolue, étroite, tyrannique. Qui veut être homme d'Etat, doit posséder cette faculté maitresse, de rentrer dans le calme et dans la sérénité d'esprit, à mesure que son

entourage s'échauffe davantage, et de reconquérir son sang-froid par le spectacle même de l'explosion des passions des autres.

Un homme qui subit l'influence de son milieu, de son entourage, de sa suite, comme vient de le subir M. Gambetta, serait exposé, s'il gouvernait, aux surprises les plus fâcheuses et il y exposerait son pays.

M. Gambetta, dont nous suivons l'évolution présidentielle avec une grande attention, semblait développer, depuis quelques mois, des qualités sérieuses de gouvernement, qui lui avaient fait défaut auparavant; son discours nous prouve que c'est encore le tribun qui domine, et de beaucoup, l'homme d'Etat. Celui-ci disparaît aussitôt que l'ivresse des foules envahit l'orateur. On nous conduirait la politique d'un chef d'Etat, qui serait soumis à de pareils entraînements ?

Ce sont là les réflexions sur lesquelles nous voudrions arrêter la pensée de nos lecteurs, à l'occasion de ce discours; elles nous paraissent dominer toutes les autres. Nous voyons les journaux, avec lesquels nous apprécions se rencontrent d'habitude, le *Temps*, le *Journal des Débats*, l'*Opinion nationale*, relever vivement certains points de ce discours, blâmer avec vigueur certaines doctrines de l'orateur; quant à nous, ce qui nous frappe davantage, ce qui nous inquiète pour l'avenir, c'est avant tout et surtout ce manque de sûreté d'esprit, cette impuissance à se maîtriser, que ce discours révèle dans celui dont le programme radical a fait une sorte de « dauphin » de la présidence de la République.

LA QUESTION HOULLÈRE

II

Nous avons fait ressortir, dans un précédent article, le caractère tout particulier de gravité que la « question houillère » anglaise revêt au point de vue des intérêts français. La cessation à échéance plus ou moins prochaine des importations de combustible minéral en France soit de la Belgique, soit de la Russie, soit de l'Angleterre, paraît aujourd'hui inévitable. En présence des besoins croissants de jour en jour de nos grandes industries, il est urgent de parer à cette éventualité; éventualité redoutable à laquelle on a encore à peine songé en France. L'insuffisance de nos exploitations actuelles nous place enfin dans des conditions d'infériorité dont toutes nos industries ont à souffrir.

Mais que faire, dira-t-on ? Quelles mesures prendre pour nous mettre à l'abri du danger qui nous menace et pour développer notre production houillère ?

La France possède des gisements assez nombreux; sans compter les lambeaux de très-petite dimension, on compte plus de quarante bassins houillers répartis dans trente de nos départements.

La plupart toutefois sont de petite étendue; leur superficie totale n'atteint pas 4,000 kilom. carrés. Les mines du Nord et du Pas-de-Calais (bassin de Valenciennes; Anzin, Denain, Aniche, etc.) produisent annuellement près de 4 millions de tonnes qui alimentent les usines du Nord concurrentement avec les charbons belges. Le bassin de la Loire (Saint-Etienne, Saint-Chamond) qui présente la plus riche concentration de houille, produit sur une surface de 260 kilom. carrés plus de 3 millions de tonnes. Viennent ensuite le bassin d'Alais, dont la production dépasse 1 million de tonnes, le bassin de Commentry, celui de Blanzac dont la production atteint 800,000 quintaux métriques. L'extraction houillère totale de la France a dépassé en 1868 le chiffre de 13,254,000 tonnes.

Voici d'ailleurs, extrait des statistiques publiées par l'administration des mines, le tableau de la production de la houille en France depuis le commencement du siècle. Nous avons mis

en regard les chiffres de la consommation pendant les mêmes années :

Production et consommation de la houille en France :

Années	Production.	Consommation.
1815	881.000 tonnes	1.112.000 tonnes
1820	1.094.000 »	1.348.000 »
1825	1.491.000 »	1.994.000 »
1830	1.863.000 »	2.494.000 »
1835	2.506.000 »	3.288.000 »
1840	3.003.000 »	4.257.000 »
1845	4.202.000 »	6.343.000 »
1850	4.540.000 »	7.430.000 »
1855	7.453.000 »	12.299.000 »
1860	8.304.000 »	14.270.000 »
1865	11.600.000 »	18.522.000 »
1868	13.254.000 »	20.912.000 »

Ces chiffres témoignent du progrès constant de nos extractions houillères : elles ont plus que doublé pendant un demi-siècle. L'accroissement moyen annuel est de 400 quintaux métriques; cependant en comparant les deux colonnes du tableau ci-dessus on voit que la consommation s'est proportionnellement plus développée; celle-ci a été quinze fois plus grande en 1868 qu'en 1820. Le déficit s'est donc accru et il s'accroît encore toutes les années. Les importations de houilles étrangères sont, en chiffre absolu, près de trois fois plus fortes aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

La France n'occupe que le 3^e rang sur la liste des pays houillers. La production de la Grande-Bretagne a été de 107 millions 1/2 de tonnes en 1869; l'Allemagne tire plus de 20 millions de tonnes de ses mines de la Sarre, de la Silésie, de Westphalie etc.; la Belgique extrait de ses bassins une quantité à peu de chose près équivalente à celle de la France (13,733,000 tonnes en 1871). L'Autriche produit 4 millions 1/2 de tonnes par an; la Russie 1 million 1/2; l'Espagne 300,000 tonnes seulement.

Bien que notre sol ne soit pas aussi favorisé sous ce rapport que celui de nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin, il n'est pas douteux cependant que de puissants gisements houillers restent encore à découvrir en France. La première chose à faire serait donc d'encourager les recherches de mines que les formalités lentes et tracassières de l'administration entourent de difficultés sans nombre et découragent. Si la Prusse a tant développé, depuis quelques années, ses industries minières et métallurgiques, ce n'est pas seulement à la richesse de son sol qu'elle le doit; c'est aussi, pour une grande part, à une administration qui a su rejeter une autorité excessive et laisser toute latitude à l'initiative individuelle, en la débarrassant des entraves préexistantes.

Le simple rapprochement de deux chiffres dira si elle a raison : on compte, en ce moment, 140 sondages environ en cours d'exécution en Allemagne, tandis qu'en France, il n'en existe pas cinq. Peut-on s'étonner, après cela, si notre production s'accroît moins rapidement que celle de nos voisins; malgré une superficie constante de terrain houiller cinq à six fois plus grande ?

L'amélioration depuis si longtemps réclamée des voies fluviales, le développement des droits de navigation, l'extension du réseau des chemins de fer industriels mettant les zones charbonnières actuelles à portée des centres de consommation seraient, dans l'ordre économique, autant de mesures qui auraient pour résultat certain de développer plusieurs de nos gisements à peine effleurés jusqu'à présent. C'est un fait d'observation générale, doublement vrai quand il s'agit comme ici de matières lourdes et encombrantes, que la production s'accroît avec la facilité et le bon marché des voies de transport.

Le moment est mal choisi pour réclamer l'abandon de certaines recettes en même temps que des dépenses nouvelles à une nation accablée sous le poids des impôts les plus lourds qu'aucun peuple ait jamais supportés. La plus stricte économie, nous dirons même la plus étroite parcimonie est imposée à nos législateurs par les charges écrasantes que des désastres récents ont légués pour longtemps encore au pays. Tout le monde s'accorde sur ce point, cependant il est des dépenses que la sagesse conseille et que de sages économies peuvent préparer et même rendre immédiatement possibles. Nous sommes certain de n'être contredit par personne quand nous dirons que l'amélioration des voies navigables et le développement des voies ferrées doivent compter au nombre de ces dépenses.

C'est par un ensemble de réformes et de mesures à la fois administratives, législatives et économiques qu'on imprimera à la production de la houille en France un essor qui lui a manqué jusqu'à présent.

Il n'est pas besoin de s'appesantir sur l'intérêt de premier ordre qui s'attache au développement de notre production houillère. Une foule d'industries auxquelles elle distribue la lumière, la chaleur et la force sont ses tributaires et leur avenir relève en partie de sa prospérité. Cela est si vrai que l'on prend ordinairement le chiffre de la consommation de la houille comme *criterium* de l'activité industrielle, soit d'un pays à un moment donné, soit de plusieurs pays entre eux. Son pouvoir est de plus appelé à grandir avec la généralisation des moteurs mécaniques.

L'Angleterre doit surtout sa prépondérance industrielle et commerciale à sa richesse houillère, et un ministre anglais a pu dire en plein parlement, sans rencontrer de contradicteur, que toute nation qui, pour travailler, aurait besoin de houille britannique, serait vassale de l'Angleterre.

C'est d'ailleurs, il faut le dire, uniquement à ce point de vue que l'insuffisance de nos exploitations nationales nous paraît revêtir un caractère de gravité réelle. Car, si les couches de charbon que la nature, par une de ces précautions qui lui sont familières, a enfouies, pour notre usage, sont évidemment limitées, il est bien avéré néanmoins que toutes les ressources minières ne sont pas près d'être épuisées. On compte en effet que plusieurs siècles s'écouleront avant que toutes nos réserves aient été transformées en cendres et en vapeur dans nos usines et dans nos chaudières. On sait aussi que les Etats-Unis d'Amérique possèdent de riches houillères incomparablement plus grandes que celles de la Grande-Bretagne, auxquelles l'Europe pourra toujours avoir recours. Mais, si le cri d'alarme « famine » lancé dans le public n'a pas sa raison d'être, on comprend facilement dans quelle condition évidente d'infériorité cette dépendance réelle placerait nos industries sur le marché général, en présence d'industries rivales ayant le charbon à leur portée, c'est-à-dire exemptes de tous frais de transport, de manutention de déchets, etc., etc.

L'expression de vassalité, tout ambitieuse et exagérée qu'elle soit, du ministre de la Grande-Bretagne, n'est pas sans vérité.

Il y a donc dans cette « question houillère », si secondaire, si modeste aux yeux de beaucoup de gens, une question de haut intérêt national. Il n'est peut-être pas de branche d'industrie qui de près ou de loin ne soit intéressée à notre production de houille. La presse française, — nous ne voulons pas seulement dire la presse spéciale, mais aussi la presse politique, — peut y concourir dans une certaine mesure, en entretenant le public de ces sujets dont elle s'est presque complètement désintéressée jusqu'à présent, en appelant sur eux l'attention publique, en stimulant l'initiative privée, en provoquant enfin toutes les mesures et toutes les réformes nécessaires.

Tel a été notre but dans cet article où nous avons voulu seulement poser les termes de la question, en la plaçant sur le terrain qui nous tient le plus à cœur, celui de l'intérêt national.

Marius MORAND.

COURRIER DE PARIS

1^{er} octobre 1872.

Nous tenons enfin le texte officiel du discours de M. Gambetta; la version du *Corsaire* était sensiblement exacte et il est entendu que M. Gambetta veut faire de la République une Eglise à lui !

Nul ne gouvernera hors nous et nos amis.

Comme chef de parti, M. Gambetta était parfaitement dans son droit; comme chef d'Etat futur, il est mieux fait de se taire : il est vrai que M. Gambetta ne sera point-être jamais chef d'Etat, mais ce n'est point là son avis et il faut avouer que la marche des événements est faite pour donner raison à ses espérances.

En tout cas, sa campagne électorale dans la Savoie et dans le Dauphiné a un objet bien net : c'est d'envoyer dans la prochaine Assem-

née, elle conseille de changer quelque chose à nos habitudes, nous refusons. — Me lever de bonne heure, c'est impossible, docteur. — Ne pas manger de farineux, j'aime mieux mourir.

— Dois-je mourir pour ne pas vous avoir obéi ? dit Sainte-Autrebèrthe en riant.

— Peut-être, répliqua le docteur Horton de sa voix la plus sérieuse et de son geste le plus solennel. Je vous ai conseillé, n'est-ce pas, de ne pas coucher tôt, de quitter M^{lle} Balbine, de vous plus monter vos chevaux en courses et de faire de l'exercice à pied.

— C'est cela même.

— A quelle heure vous êtes-vous couché ce matin ?

— A cinq heures.

— Et hier ?

— A sept heures.

— Et avant-hier et les jours précédents, c'est la même chose. Quand avez-vous vu M^{lle} Balbine ?

— Hier.

— Et avant-hier et les jours précédents. Pour les courses, j'en ai pas à vous interroger; je vous ai vu dimanche. Il est certain que pour ne peser que 65 kilos, vous avez dû vous faire maigrir et vous vous êtes fait suer sous le sautoir.

— C'est vrai.

(A suivre.)

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumariat auront lieu le 14 novembre prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter, sans délai, devant le directeur, chef du service des postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 3 Octobre 1872.

UN MARIAGE

Sous le second Empire

Par Hector MALOT

— Des toiles peintes, oui; des tableaux, non. Ce n'est, parbleu ! pas votre faute; vous n'êtes pas artiste, vous vous en êtes rapporté à ceux en qui vous aviez confiance. Mais aussi pourquoi n'avez-vous pas acheté des tableaux modernes? Vous auriez traité avec les artistes eux-mêmes et vous en auriez eu pour votre argent. Vous avez voulu des tableaux anciens, et naturellement on vous a trompé: votre Terburg vaut 300 fr.; votre Cyp, 100 fr.; votre Berghem est faux, faux aussi est votre Velasquez. C'est là un accident qui ne vous est pas particulier, et, dans quelques années, quand on vendra les galeries formées en ces derniers temps, on verra une jolie dringolade.

— Et mes chevaux ?

— Oh ! pour cela, vous vous y connaissez, et si j'ai l'avantage sur vous d'avoir brocanté des tableaux, vous avez brocanté assez de chevaux de courses pour en remonter au plus fin; seulement, vous savez aussi que j'ai une certaine expérience des choses du turf. Eh bien ! vos chevaux sont dans un état à n'en rien dire de ceux de trois ans sont sués, et ceux de deux ans ont été entraînés trop tôt, sans qu'on choisît ceux qui pouvaient l'être immédiatement et ceux qui devaient attendre; quant à ceux de quatre ans, il n'en faut pas parler, il n'y en a pas un sur ses jambes. Vous avez suivi pour vos chevaux votre système général : coûte que coûte, faire un beau coup, et vous avez mangé votre bien en herbe. Si vous aviez réussi, c'était bien, vous pourriez vous rattraper; le malheur est que vous n'avez pas réussi. Aussi, je vous le dis en toute loyauté, il faut prendre un parti, monsieur le vicomte.

— Et lequel ?

— Faire le plongeon, disparaître du monde parisien pendant quelques années. Il faut voir les choses telles qu'elles sont. Pour le moment, vous êtes fini, et tout ce que vous ferez pour vous cramponner au-dessus de l'eau vous sera imputé à crime. J'avais conscience de cet état avant de m'occuper de vos affaires. Maintenant, que j'ai vu de près vos ennemis et vos amis, je vous répète mon conseil : disparaissiez.

Les conseils sont souvent plus faciles à donner qu'à suivre.

— C'est vrai, mais je ne vois pas en quoi celui que je vous indique est difficile. Je vous fais vendre à un bon prix votre écurie et ce mobilier.

— Vous avez donc un acheteur ?

— J'en trouverai : avec le prix que j'en retire, j'offre quelque chose à vos créanciers, je les fatigue, et dans deux ans, trois ans, quand vous revenez, je vous offre une jolie collection de quittances obtenues avec 75 ou 80 0/0 de rabais. Aujourd'hui tout le monde est contre vous; à ce moment, tout le monde sera pour vous; une absence intelligente aura fait ce miracle. Voilà mon conseil.

— J'y réfléchirai.

— Vous ferez sagement d'y réfléchir le plus vite possible : vous êtes plus menacé que vous ne croyez, et il suffit d'un acte d'huissier pour rendre impossible la vente que je vous propose. Alors vous n'auriez plus qu'à disparaître pour de bon, sans esprit de retour. Je serai ce soir au *Belling*, vous me direz ce que vous aurez décidé.

— Se dirigea vers la porte; puis, revenant sur ses pas, il se plaça devant Sainte-Autrebèrthe, et, avec la gravité d'un clown anglais, il simula le mouvement d'un homme qui s'enfonce dans une trappe.

— Tout est là, dit-il; pour vous, c'est le salut.

III

Nous ne sommes plus au temps où les gentilshommes étaient pour les gens d'affaires une proie facile, sur laquelle on peut s'attacher et vivre grassement; aujourd'hui les termes sont renversés, et ce sont bien souvent les gens d'affaires qui sont la proie des gentilshommes.

Sainte-Autrebèrthe était un gentilhomme d'aujourd'hui, et il n'avait écouté si tranquillement Tom Brazier que pour le voir venir; il n'était pas assez naïf pour se laisser prendre aux paroles de ce vénérable patriarche.

— Veut-il se charger de ma liquidation pour y pêcher en eau trouble, s'était-il demandé, ou bien veut-il payer un de mes créanciers, son client, au détriment des autres ?

Les deux suppositions étaient également probables avec un homme tel que Brazier, et c'était été seulement lorsque celui-ci avait parlé de la vente de l'écurie que Sainte-Autrebèrthe avait deviné son but.

— Il veut mes poulains de deux ans; c'est pour cela qu'il tâche de me l'effrayer et qu'il me conseille de disparaître. Au lieu d'arranger mes affaires, il aura exaspéré mes créanciers;

il lui faut ma ruine pour pouvoir acheter mon écurie.

Ce que Brazier avait dit de cette écurie était vrai, au moins pour la grande partie des chevaux qui la composaient. Ceux de quatre ans et de trois ans étaient sués, selon son argot sportif, c'est-à-dire qu'un entraînement sans repos et des courses répétées sur tous les hippodromes de France, ou on les avait fait travailler comme des chevaux de guerre, les avait exténués; ils étaient à bout de forces et on leur avait fait donner tout ce qu'il était possible d'en tirer. Mais ceux de deux ans n'avaient point été tous entraînés, comme il l'avait prétendu; parmi ceux-là, s'en trouvaient qui n'avaient point été encore essayés, et c'était peut-être l'un de ces inconnus qui devait gagner le turf derby. Brazier avait-il à ce sujet des indices ou des renseignements que lui-même n'avait pas ?

Dans ce monde du sport, où, pour beaucoup de gens, habileté et voracité sont synonymes, tout est possible. Il se pouvait très-bien que son entraîneur, le traître, l'ait trompé sur la valeur d'un de ces jeunes poulains. Il se pouvait aussi qu'un de ses concurrents connût cette valeur et voulût le cheval : de là l'intervention et le plan de Brazier.

ble une majorité purement radicale qui rendra M. Gambetta inévitable. S'il faisait nommer des modérés, il serait d'une combinaison ministérielle, il ne serait pas le président lui-même. Si donc, comme je vous le disais plus haut, il a le tort de parler, ce n'est pas au point de vue de son ambition, mais à celui de l'intérêt de la République qui réclame un personnel exercé et réfléchi.

On ne sait trop encore quelle est la pensée de M. Thiers sur ce manifeste : il est certain que M. Gambetta avait prévenu le président de la République de l'initiative qu'il voulait suivre et des idées qu'il devait propager ; mais il est à croire que M. Gambetta a dû aller beaucoup plus loin qu'il ne l'avait dit et même qu'il ne l'avait pensé. La constitution d'une nouvelle gauche fermée, comme en 1870, ne peut pas convenir à M. Thiers, qui est gauche ouverte autant qu'on peut l'être ; le procédé de M. Gambetta est donc l'opposé du procédé de M. Thiers, et l'on conçoit que le gouvernement ait dû voir d'un mauvais œil certaines parties du discours de Grenoble.

Toutefois, M. Thiers était pour le moment fort irrité contre les hommes de la droite, tout ce qui se fait dans le sens contraire aux monarchistes incorrigibles le réjouit et le sert. Le *Bien public* est ce soir indulgent et en quelque sorte sympathique pour M. Gambetta ; il se contente d'opposer la République libérale et conservatrice à la République radicale, et il traite M. Gambetta comme un whig qui se préparait à conquérir le pouvoir sur le tour qui l'exerce aujourd'hui.

Je ne vous ai rien dit de l'affaire de Nantes, et franchement j'aimerais mieux n'en pas parler, car les deux parties me paraissent y avoir joué un assez triste rôle. Qu'est-ce que ces manifestations bruyantes, organisées par des comités politico-religieux, ont de commun avec la piété ? Qu'est-ce que la conduite des radicaux de Nantes a de commun avec l'esprit républicain et libéral ? Que veut dire cette requête à la commission de permanence pour la destitution d'un maire ? Tout cela est affligeant, et, à ce propos, je dois vous dire que le gouvernement a été très-irrité de l'initiative étrange prise par le comité nantais qui lui-même est en grande partie responsable des regrettables événements du 26. Toutefois, une enquête a été ordonnée.

M. Carvalho, ex hier sa première *primavera*. Je ne sais si l'ancien directeur du théâtre Lyrique a cru devoir à ses antécédents musicaux, l'introduction de la symphonie dans le drame, mais il nous a présenté hier un assemblage bizarre et non encore tenté, je crois, d'ouvertures, d'intermèdes, d'accompagnement et de chœurs, avec une pièce ressemblant à toutes les autres et qui est jouée par les acteurs ordinaires du Vaudeville.

C'est M. Constantin, l'ancien chef d'orchestre de l'Athénée et plus tard du Casino-Cadet, qui tient le bâton de chef d'orchestre. La pièce, qui paraît tirée de l'Arlesienne, est de M. Alphonse Daudet ; la musique est de M. Bizet, l'auteur de *Duméril* et de quelques autres partitions distinguées.

Le sujet est bien simple et aurait pu être concentré dans deux actes, peut-être même dans un seul, sans rien perdre de son intérêt, au contraire. Un paysan de la Camargue aime une Arlésienne ; il va l'épouser, lorsqu'on lui apprend et on lui prouve qu'elle est depuis deux ans la maîtresse d'un autre. Il renonce à son mariage, mais non à son amour qu'il s'exaspère au contraire par l'impossibilité de se satisfaire.

La mère du jeune homme, le voyant désespéré, malade, presque fou, veut éteindre cette passion en lui en inspirant une autre.

Justement il y a dans la maison une cousine charmante, qui aime Abel, mais qui est trop timide pour lui dire. La mère la pousse à faire des aveux, mais le jeune homme repousse brutalement ces naïves avances. Que faire ? Consentir au mariage d'Abel avec l'Arlésienne. Toute la famille se révolte contre l'idée d'un pareil déshonneur, mais par un mouvement sublime d'amour et d'éloquence, la mère d'Abel fait accepter ce sacrifice.

Abel entre : sa mère lui dit tout, il refuse, et déclare qu'il veut épouser sa cousine ; mais il aime plus que jamais son Arlésienne et, quand il apprend qu'elle va quitter le pays avec son amant, le désespoir et la fureur s'emparent de lui et une nuit il se jette par la fenêtre.

Cette histoire a tout ce qu'il faut pour faire un joli conte de lundis et il me semble même qu'elle a déjà paru sous ce titre ; mais elle manque des éléments nécessaires au drame. On a pourtant applaudi une série de petites idylles qui n'ont aucun lien entre elles, mais qui, prises isolément, sont pleines de poésie et de grâce. Il n'y a de réussi et de puissant que la scène où la mère, madame Fargueil, imole l'honneur de la famille au bonheur de son fils : tout le reste est inutile ou faux.

Les décors contribuent pour une bonne part à la vie de ce drame : il y a des paysages de la Camargue qui sont d'une réalité et d'un effet vraiment extraordinaires. Quant à la musique, les connaissances m'ont paru unanimement pour la trouver très-remarquable : c'est du Wagner compréhensible.

Un détail bizarre : l'Arlésienne, qui est le sujet et le titre de la pièce ne paraît pas un sujet instant : elle est toujours sortie, comme madame Benoit.

Fort belle salle : le tour libéré M. About est dans une loge de premières. Ses amis voudraient lui faire une candidature dans les Vosges ; mais je crois que les Vosgiens ont fait déjà leur choix : et un choix excellent, dans la personne de M. Mougeot, président du conseil général, et républicain modéré. M.

Question des traités de commerce.

On lit dans le *Morning Post* du 30 septembre :

Vendredi a eu lieu une réunion spéciale des directeurs de la chambre de commerce de Leith afin d'examiner la marche à suivre au sujet du traité français. M. Turnbull, vice-président, occupait la fauteuil.

M. Scarth, secrétaire, a donné lecture d'une lettre de M. Currie, président de la chambre, exprimant son vif regret de ne pouvoir assister à la réunion. Cette lettre indique aussi les vues de M. Currie sur le mouvement du gouvernement français relatif au traité ; elle suggère l'adoption de résolutions par la réunion, et leur transmission à lord Granville.

M. Cathcart approuve la suggestion de M. Currie. Il pense qu'il faudrait que la réunion adoptât des résolutions pour donner de la force au gouvernement, si les négociations avec le gouvernement français n'aboutissent pas à une conclusion satisfaisante.

M. Robertson a proposé alors les résolutions ci-après :

« Le gouvernement français semble presser le gouvernement anglais de souscrire à une politique financière rétrograde, dans la prévision qu'un mars prochain, lorsque expirera le traité de 1860, on n'accordera pas des conditions aussi bonnes. La France laisse entendre qu'en mars, elle ne sera pas sous l'empire d'obligations résultant du traité vis-à-vis de l'Angleterre, et qu'elle sera libre alors de grever de tous les droits qu'elle voudra, les manufactures anglaises, sans consulter l'Angleterre ; mais l'Angleterre venant à s'accommoder de l'effet immédiat de l'augmentation du tarif, la France consentirait alors à rendre à la marine anglaise les privilèges qu'elle possédait sous l'empire de la loi française du 19 mai 1860.

En vertu de la récente révocation de cette loi, des droits différentiels sont maintenant levés sur

les marchandises importées en France à bord de navires anglais, de pays autres que l'Angleterre, le droit étant d'environ 7 fr. 50 par tonne des pays européens, et de 15 fr. 25 de pays plus éloignés. Ces droits ne grèvent pas les navires français ni ceux d'Allemagne, d'Autriche, de Suède et de Norvège ou Italie, et ils semblent ne frapper la marine anglaise qu'afin de permettre au gouvernement français de faire de leur suppression le prix de notre acquiescement à un tarif protecteur. La politique française est protectrice ; cela résulte du droit qu'elle se réserve de modifier tout article du projet de tarif qu'elle jugera de nature à peser sur toute industrie particulière, et cette réserve donne virtuellement à la France le pouvoir de modifier le traité de temps à autre, sous son bon plaisir. En réalité, dès lors, la France pourra modifier à son gré le traité sans effet.

« Le gouvernement français semble penser que l'Angleterre n'a rien fait pour lui en faisant disparaître toutes les restrictions sur son commerce avec l'Angleterre, mais qu'il concède une faveur réciproque en mettant l'Angleterre de pair avec lui ou sur le même pied sur lequel il traite les autres nations étrangères. Au contraire, nous sommes en droit de penser que, la ou la France impose des restrictions spéciales sur notre commerce, restrictions dont elle exempte d'autres nations, elle s'attaque à la prospérité et à la puissance de l'Angleterre, comme essaya de le faire Napoléon I^{er} lorsqu'il décréta l'exclusion des marchandises anglaises des ports du continent. C'est vraiment là une mesure aussi hostile que si l'on saisisait notre marine marchande, et il faut répondre par quelque contre-mesure appropriée à l'occasion.

« Si le gouvernement français est sincère dans le désir qu'il professe de conserver les relations les plus amicales avec l'Angleterre, il devrait placer l'Angleterre, sous tous les rapports, sur le même pied que les nations les plus favorisées ; autrement, faisant preuve de partialité et de peu d'amitié, il fournirait prétexte au gouvernement anglais de réclamer son droit de se tenir pour mal traité et libre, en conséquence, d'adopter les mesures jugées par lui de nature à protéger ses intérêts nationaux.

« Le gouvernement français cependant dit que, malgré tout son désir de mettre l'Angleterre dans la même position que d'autres nations favorisées, ses exigences financières rendent indispensable, quant à présent, l'adoption du projet de tarif actuel, et qu'il ne peut pas imposer à d'autres pays le même tarif avant l'expiration des traités existants.

« En considération de ces motifs particuliers et temporaires on pourrait en venir à accepter le projet de traité français en stipulant la faculté pour chaque partie de recourir à la demande de modification et en établissant qu'aucun traité existant avec aucune autre nation ne serait continué, ou aucun traité nouveau ne serait conclu, sans qu'on donnât à l'Angleterre les avantages qui pourraient être conférés à d'autres par des traités nouveaux ou modifiés, attendu que l'on a l'intention de placer l'Angleterre sur le pied de la nation la plus favorisée, aussi promptement que le permettront les traités existants.

« Si la France traite le commerce anglais précisément de la même manière qu'elle a traité le commerce des autres nations, nous ne serons nullement en droit de nous considérer comme étant traités d'une manière exceptionnelle et non amicale, tout en pouvant toutefois regretter que la France adopte un système fiscal malaisant et suranné.

Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Turnbull et St. Adam, les résolutions ont été adoptées à l'unanimité, et le secrétaire reçoit l'ordre de transmettre au comte Granville une copie des résolutions.

L'assemblée se sépare.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article dû à la *Gazette nationale* de Berlin, du 29 septembre, concernant le traité de commerce franco-autrichien :

Il est à désirer que l'Angleterre, l'Italie et tous les autres Etats intéressés se joignent à l'Autriche pour faire sentir à M. Thiers que, dans la question de la liberté de commerce, il combat l'opinion unanime de l'Europe. Il ne s'agit, en effet, que d'éclairer le président de la République lui-même, vu qu'il agit d'après une conviction personnelle et n'est pas soutenu sur ce point par la majorité de ses compatriotes. Combien lui a-t-il fait de temps et de peine pour amener l'Assemblée nationale à faire attention à ses idées singulières ou plutôt à ses exigences ! Il lui a fallu toute une année d'efforts, et il n'aurait pas obtenu tout ce qu'il voulait si les partis ne s'étaient pas rangés alternativement de son côté pour des motifs purement politiques. Aussi après la défaite de la commune, lorsqu'on se permit des affaires et que les idées et les projets de M. Thiers commencèrent à se dessiner, un parti libre-échangiste se forma contre lui dans l'Assemblée.

Il a eu continuellement à lutter depuis lors avec ce parti, et avec tous ceux qui partagent la même opinion dans le pays, et, dans cette lutte, il a eu souvent le dessous ; il n'est resté en somme le plus fort que parce qu'il ne considérait comme un régent indispensable à la France. Mais la plupart des députés étaient encore plus opposés à ses actes et à ses intentions en ce qui concerne l'économie politique, qu'à ses mesures et à ses dépenses concernant l'armée. Il est probable, quelque étrange que cela puisse paraître, que M. Thiers sera nommé président à vie. Mais survivra-t-il au traité de commerce avec l'Autriche ? Il ne serait pas seulement désolant de ne pas le lui souhaiter ; il faut aussi le désirer, parce que le gouvernement de M. Thiers est plus favorable que tout autre au maintien de la paix. Néanmoins, quelque grand âge qu'atteigne M. Thiers, on peut supposer qu'il sera d'autant plus forcé de renoncer à ses penchants protectionnistes, que les Français connaîtront mieux, étant les témoins de la guerre et de la ruine, que les gouvernements étrangers ne sont pas aussi pleins d'abnégation que M. Thiers se plaît à le dire.

NOUVELLES ET BRUITS

M. Thiers a de fréquentes conférences avec les principaux banquiers, les représentants du syndicat des agents de change et ceux de la Banque.

Le président de la République s'occupe de parer aux difficultés de la grande opération financière en voie d'accomplir.

M. Duvaucoux, maire de Bourges, a déjeuné il y a deux jours à la présidence. Les motifs de son voyage sont rapportés diversement par plusieurs journaux ; pour les uns, il est venu à l'effet de s'entendre au sujet des établissements militaires ; selon les autres, il serait venu, au nom des républicains, protester contre la nomination de M. Ducret.

Le Temps dit, de son côté, que M. Duvaucoux aurait demandé à M. Thiers d'entretenir le général de la situation délicate où il se trouverait placé. M. Thiers aurait promis de tenir compte de ces observations.

Le général Faidherbe a été reçu avant-hier par M. Thiers.

La santé de cet officier supérieur ne lui permet pas de rentrer dans l'activité proprement dite, mais le gouvernement songerait à utiliser ses capacités en le faisant entrer dans le comité du génie.

M. Thiers doit offrir à l'Élysée un grand dîner suivi de réceptions aux représentants des puissances étrangères qui ont pris part au congrès international pour la révision du système métrique.

Le corps diplomatique serait également convié à cette réception.

M. Thiers a reçu hier à deux heures, l'envoyé japonais, M. Same-Schima, qui vient lui annoncer l'arrivée d'une ambassade japonaise pour le 15 octobre.

Lundi dernier, vers quatre heures, M. Thiers, accompagné de M. de Salagnac-Fénelon, est allé voir, place Saint-Georges, si les travaux de sa maison avançaient.

Les caves sont à peu près terminées et on va commencer le rez-de-chaussée.

M. Thiers est resté assez longtemps chez lui. Les travaux seront bien surveillés, et si les ouvriers perdent leur temps, ce n'est pas la faute de M. le président de la République, qui préférerait, si nous en croyons le *XIX^e Siècle*, habiter son hôtel de la place Saint-Georges, lorsqu'il vient à Paris, que loger à l'Élysée.

La *Gazette de Paris* dit que des brochures contre l'Assemblée et M. Thiers ont été saisies.

L'abbé Robin est venu avant-hier devant le 13^e conseil de guerre, siégeant à Saint-Cloud, sous la présidence de M. Kartel, lieutenant-colonel du 72^e de ligne.

L'accusé Robin, ami des plus dévoués du farouche Le Moussu, n'eût qu'à se présenter à l'ex-préfecture de police pour obtenir de suite la confiance de Ferré et de Raoul Rigault, et être nommé commissaire de police.

Il entra aussitôt en fonctions ; revêtu d'une superbe écharpe écarlate, il se mit à faire la chasse aux réfractaires, opéra des arrestations sans nombre, saisit pour l'insurrection des fusils, des canons, des mitrailleuses, chez les fondeurs, sans oublier tout ce qui pouvait contribuer à grossir le trésor de la Commune et le sien personnel.

Un jour, par exemple, armé jusqu'aux dents, il se rendit à la maison de santé Buboïs et se fit remettre, à force de menaces, un coffre rempli de billets de banque et de bijoux dépendant de la succession d'une des pensionnaires de l'établissement.

Dans cette audience, le conseil de guerre entend les dépositions des témoins et renvoie à aujourd'hui la continuation des débats.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est hier, 1^{er} octobre, que s'est ouverte au jardin du Luxembourg, dans le pavillon de l'ancienne Pépinière, l'exposition des insectes nuisibles et utiles organisée par la société centrale d'apiculture avec le patronage du ministre de l'agriculture et du commerce.

Le public est admis à la visiter de dix heures du matin à cinq heures du soir. Prix d'entrée : 50 centimes.

Un vif intérêt d'actualité s'attache à cette exposition depuis que les insectes destructeurs des récoltes se sont si fâcheusement multipliés.

D'après le dernier recensement, la population du département de la Seine est de deux millions 131,437 habitants, dont un million 790,250 pour Paris.

On annonce la mort de M^{lle} Jardelle, dite la *Mire aux amours*, l'ancienne cliente de Dinocliau, la vieille amie de Murgur, qui s'est éteinte il y a trois jours, dans son petit appartement du n^o 9 de la rue Frochot.

M^{lle} Jardelle jouissait d'une dizaine de mille livres de rente.

C'est chez elle que se réunissaient autrefois tous les jadis de l'école de Montmartre.

M. l'abbé Michaud vient d'écrire au *Journal des Débats* pour rectifier une erreur commise par cette feuille, au sujet d'un discours prononcé au congrès de Cologne, discours dans lequel la feuille précitée avait cru voir un vœu de fusion avec l'Eglise grecque. M. Michaud nie qu'il ait jamais parlé de fusion, mais d'union. En terminant, l'auteur de la lettre répète qu'il ne considère comme articles de foi que les décrets dogmatiques des sept premiers conciles.

On écrit de Remiremont, 29 septembre, qu'un violent incendie a éclaté dans la nuit de mercredi, à la gare de Remiremont. Un employé de la compagnie des chemins de fer, en faisant une ronde à 11 heures 30 minutes du matin, aperçut des flammes qui sortaient à trois endroits différents de la halle aux cotons. Il donna aussitôt l'alarme, mais malgré la promptitude des secours arrivés de toutes parts, on ne put empêcher la destruction complète du bâtiment et des marchandises qu'il contenait. Le feu s'est communiqué, sans qu'il fût possible de s'y opposer, à huit wagons chargés de cotons, en gare devant la halle : wagons et marchandises ont été consumés. Le nombre des balles de coton brûlées est évalué à 1,200, représentant une valeur approximative de 5 à 600,000 fr. La justice informe. On nous dit que ce même employé, dans la soirée de l'incendie, avait fait sortir de la halle aux cotons trois individus qui s'étaient réfugiés pour y passer la nuit, ainsi que cela arrivait fréquemment à des gens sans asile.

Des courses de vaches landaises ont eu lieu dimanche à Bordeaux. Les premiers écarteurs des Landes, au nombre de neuf, ont dit la *Gironde*, pendant trois heures, rivalisé d'adresse, de sang-froid et d'intelligence. Il y a eu quelques incidents émuants, mais pas d'accidents à proprement parler, puisque pas un écarteur n'a quitté l'arène ni cessé d'écarter. Omer, Darraq et Cabot ont été parfois un peu bousculés, et ce dernier, aidé par les longues cornes de la vache Piccalina, a même fait, pendant la seconde partie de la course, un saut doublement périlleux ; mais il a néanmoins continué à écarter avec beaucoup d'ardeur et sans paraître en rien se ressentir de sa pirouette. Des bouquets et des cigares ont été jetés, dans l'arène, à Omer, Caminade et Cabot.

On mande de Reims que dans toute la ville on se livre à la confection d'un nombre infini de bannières et de drapeaux tricolores dont on pavoiise les maisons le jour du départ des Prussiens. C'est l'occupation favorite des dames, qui s'y livrent avec ardeur. L'accueil le plus enthousiaste est réservé aux régiments français qu'on attend pour le 15 octobre.

Nous savons aussi qu'on hâte les travaux d'eménagement des baraquements de la Meuse et des Vosges. On y envoie les lits, les matelas, tout l'ameublement nécessaire à la garnison allemande. Une partie du matériel qui servait au camp de Châlons pourra être ainsi utilisée.

La *National Zeitung* constate, à l'issue du premier semestre scolaire de l'Université de Strasbourg, que la réussite à laquelle on pouvait s'attendre, même dans les proportions les plus modérées, a fait défaut jusqu'à ce jour. 212 étudiants en tout ont fréquenté les cours ; un quart environ, presque tous travaillant la théologie, appartenait à l'Alsace ; une douzaine à la Suisse ; quelques-uns à l'Autriche, à l'Angleterre et à l'Amérique du Nord, et treize ou environ aux diverses parties de l'Allemagne.

L'organe national-libéral adresse un chaleureux appel à la jeunesse allemande pour la convier aux travaux de l'Université de Strasbourg et s'attache à mettre en relief, pour alimenter les sujets, tous les avantages matériels que leur offre cette ville.

L'empereur Ferdinand d'Autriche, frère de Marie-Louise, est en ce moment, assure le *Moniteur universel*, gravement indisposé.

On se rappelle que l'empereur Ferdinand a abdiqué en 1848. Il est aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le 30 septembre au matin, à neuf heures et demie, a eu lieu à la citadelle du Caire la lecture de la lettre et du bilan de S. M. le sultan ; cette cérémonie a eu lieu en présence du corps consulaire et de tous les corps constitués.

Après cette lecture, S. A. le khédive a reçu les félicitations du corps consulaire, des fonctionnaires et d'un grand nombre de notabilités qui avaient tenu à assister à cette cérémonie.

Un déjeuner a ensuite été offert par Son Altesse à l'envoyé du sultan, qui repart demain pour Constantinople.

Le concile œcuménique de Constantinople a déclaré l'Eglise bulgare schismatique. L'acte de déclaration du schisme a été lu dans l'Eglise du Phanar. Un seul membre du concile, le patriarche de Jérusalem a refusé de le signer.

Le *Times* de l'Inde apprend de Zanzibar, à la date du 14 août, que plusieurs des guides arabes de M. Stanley qui sont retournés dans ce pays, affirment de la manière la plus formelle que l'Européen vu par eux à Unyanyembe était le docteur Livingstone. Ils avaient déjà vu le célèbre explorateur dans une autre occasion, et ils l'avaient fort bien reconnu lorsqu'il se recontrait avec M. Stanley. Ils disent encore que Livingstone est parti pour s'avancer dans l'intérieur du pays bientôt après le départ de M. Stanley pour la côte.

Très-joli duel entre Américains : Deux musiciens yankees, dont l'un avait outragé l'autre dans les termes les plus blessants, se sont battus... au piano.

Le combat a duré quarante-huit heures sans boire et sans manger. Sans s'arrêter une seule minute, les deux adversaires ont frappé sur leurs instruments.

Un jeune cinq cent quatre-vingts fois le Misère du *Trouver*. Il se préparait à le jouer pour la cinquième cent quatre-vingt-unième, quand il tomba mort comme frappé par la foudre. Le second est dans un état désespéré.

Les quatre témoins sont devenus fous.

A propos de vendange : Au point de vue de la valeur vénale des terres, les vignes viennent immédiatement après les prés naturels ; le prix moyen de l'hectare est de 3,564 francs, et la culture de la vigne occupe 2,400,000 hectares de sol français.

Depuis quinze ans, la production du vin s'est accrue dans des proportions considérables. On comptait, en 1855, 15,175,000 hectolitres ; on en compte actuellement 85,000,000. Au nombre des principaux débouchés du commerce de nos vins à l'étranger, l'Angleterre compte pour 53,200,000 francs, la Belgique pour 20 millions, la Suisse pour 15,800,000 fr., l'Allemagne pour 11 millions, la Hollande pour 8 millions.

Si l'on ajoute que les quantités transformées en eau-de-vie et en vinaigre montent à 4 millions 600,000 hectolitres, on comprendra l'anxiété des populations viticoles au moment de la vendange.

ÉTRANGER

Allemagne.

(Correspondance particulière du *Journal de Lyon*.)

Berlin, 27 septembre.

La capitale du nouvel empire germanique ne paraît pas s'enrichir par l'immigration, au moins si l'on peut voir dans la consommation de la viande de boucherie un indice de l'abaissement relatif de deux périodes différentes. Or, la population a augmenté, depuis un an, d'un million 500,000 âmes, et le nombre des bestiaux tués pour la consommation de Berlin a diminué. Voici les chiffres du second trimestre de 1872, mis en face des chiffres de la même période de l'an 1871 :

	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.
1871	5,166	8,874	29,633	32,361	83,903
1872	1,356	8,347	28,103	26,950	88,231

Différence en moins. En plus.

3,780 527 1,530 6,431 4,328

Les porcs seuls ont une petite avance. On est frappé surtout du petit nombre des bœufs, c'est-à-dire de la viande de première qualité.

Du reste, les Berlinois, tout philosophes qu'ils sont, ne sont pas exemptés de la règle commune : on ne saurait dépenser deux fois un thaler, pas plus qu'une pièce de cent sous. On paie davantage pour les loyers, et on se rattrape sur la nourriture.

La population actuelle de Berlin dépasse 800,000 âmes.

Pendant la guerre, nos feuilles bien pensantes ont fait un grand étalage des vertus germaniques, et notamment de la pureté des mœurs des Prussiens en comparaison des péchés galants des Français. Voyons maintenant les faits. Lors des assises de Königsberg, le 24 septembre, — il s'agissait d'un infanticide, — le président de la cour adressa au médecin ordinaire de la ville, M. le docteur Pincus, quelques questions sur la mortalité des enfants illégitimes à Königsberg.

M. Pincus répondit que plus du cinquième de toutes les naissances étaient illégitimes, et que, sur 750 à 800 enfants illégitimes par an, plus de la moitié mouraient avant que d'avoir achevé la première année et même dans les premiers mois. De 1855 à 1865 il mourut 223 enfants légitimes sur 1,000, et 473 enfants illégitimes sur le même nombre ; mais de 1866 à 1871 la moyenne, pour les derniers est de 57 pour cent, et en 1871 de 65 pour cent. M. Pincus n'accuse pas seulement la négligence, mais soupçonne le crime comme cause de cette mortalité énorme. — Königsberg est une ville de 120,000 âmes.

Vous rappelez sans doute l'adresse présentée à notre chancelier par un certain nombre d'Anglais. Eh bien ! aujourd'hui, la *Gazette de Spener* en prend texte pour gourmander la presse anglaise, qui, dans les derniers temps d'un langage tant soit peu désobligeant envers la Prusse. On a bien vu la *Gazette de Cologne* traiter le peuple anglais de « dégénéré » — verkommen, — mais cela n'est pas une raison, pour un Anglais, de se fâcher et de mettre des sourdines à son admiration de nos grands hommes.

On a vu aussi tous les journaux prussiens qui reçoivent le mot d'ordre du bureau de presse se moquer d'une manière peu bienveillante du succès du tribunal d'arbitrage de Genève, et on peut supposer que les Anglais se doutent du rôle que notre diplomatie a joué dans les intrigues de M. Katakazy destinées à envenimer les débats entre les États-Unis et l'Angleterre, mais nous ne sommes pas obligés de nous souvenir de ces choses. La *Gazette de Spener* a donc trouvé autre chose. Selon elle, il n'y a que des affaires de boutique qui puissent enthousiasmer un journal anglais. Dans un moment où les tarifs sont débattus, un quart de centime de plus ou de moins est un haut intérêt, d'un intérêt primant tous les autres, pour tout cœur anglais bien né. — Un regard mauvais de l'Angleterre contre la nou-

velle Allemagne, dit la *Gazette de Spener*, est taxé plus haut à Paris qu'un sourire adressé directement à la France.

La *Gazette de Spener* a soin de relever le fait que lors de l'entrevue des trois souverains du nord et de l'illumination générale, l'hôtel de l'ambassade britannique a tranché par son austère obscurité. Mais après toutes ces gracieusetés à l'adresse de la presse et de la diplomatie anglaises, le sérieux se reprend subitement, il devient sérieux et, dit-il, « ne confondons pas les instruments de cette politique mesquine de boutique avec le vrai peuple anglais (*herm des englischen volkes*), qui dans une adresse devenue célèbre vient de témoigner de ses sympathies avec le nouvel empire.

Je ne sais pas si le journal en question s'est trompé ou s'il a voulu tromper les autres. Il est vrai de dire que M. de Bismarck lui-même a répondu à MM. Arthur Kinnaird et consorts, que leur manifestation était pour lui d'un prix d'autant plus grand qu'elle provenait d'un pays qui, depuis deux siècles, est réputé le boulevard des libertés politique et religieuse. Mais il n'est pas permis de penser que le chancelier se soit mépris sur la valeur de l'adresse. Si lui-même il ne connaît pas les personnages qui avaient signé l'adresse, il n'avait qu'à consulter son secrétaire, M. Lohar Bucher, qui a passé plus de quinze ans de son exil en Angleterre.

Le chancelier savait donc parfaitement que ni M. Kinnaird ni l'évêque d'Armagh ne sont en Angleterre les représentants des idées libérales, et que si les choses se passaient à la façon de ces messieurs, les Anglais ne jouiraient que de la liberté d'appartenir à l'Eglise officielle, de la high church. Il s'est exprimé de manière à faire croire aux badauds qu'il avait acquis l'adhésion de l'opinion libérale de l'Angleterre et à donner en même temps une petite leçon aux signataires eux-mêmes. On rit beaucoup de la méprise de la *Gazette de Spener*. Pour moi, cependant, je crois qu'elle a plutôt voulu se moquer de ses lecteurs.

Pendant que nous étions à la paix, les journaux russes traitaient la question de l'augmentation de la cavalerie. La fable en est à un petit traité du général de Pistohlkors, publié à Tashkent, capitale de la province de Turkestan, récemment conquise par la Russie.

Il n'y a pas que les Prussiens qui fassent des conquêtes et qui aient envie d'en faire encore. Le général de Pistohlkors craint la supériorité militaire de la Prusse, qu'il attribue surtout à son innombrable infanterie, et il conseille à la Russie de mettre à profit ses ressources particulières pour créer une cavalerie formidable. La cavalerie actuelle de la Russie est peu nombreuse, elle ne compte que 50,000 chevaux, et par-dessus le marché, elle ne vaut pas grand-chose. On a agit comme si on avait pris à tâche de gâter le matériel excellent qu'on possède.

Poussé par la manie d'imiter en tout les armées de l'ouest, on a obligé par exemple les Cosaques à se servir d'étriers longs, au lieu des étriers courts traditionnels chez ce peuple de cavaliers depuis des siècles.

Les Cosaques sont des cultivateurs et ils sont en même temps soldats. Dès leur enfance ils apprennent à manier le fusil et à monter à cheval. Rien ne serait plus facile que d'en faire des dragons hors ligne, c'est-à-dire une troupe montée pouvant à l'occasion servir de fantassins. On les armerait de fusils-revolver ou à répétition.

Aujourd'hui les Cosaques ne sont pas trop bien montés. Pour parer à cet inconvénient, on aurait qu'à payer au Cosaque la monture qu'il amène au service. Il ne s'engagerait plus alors à amener qu'il y a de moins bon.

Le général de Pistohlkors abolirait toute la cavalerie actuelle dite régulière, en revanche il organiserait mieux les Cosaques, les Kalmycks et les Baskyres. De cette manière la Russie pourrait mettre en ligne en fort peu de temps, une troupe excellente de 500,000 dragons, soit cavaliers-fantassins. Elle reprendrait sa prépondérance militaire en Europe et refoulerait la Prusse dans les limites d'où cette puissance n'aurait jamais dû sortir.

Vous savez que la liberté de la presse en Russie n'est pas même encore ce qu'elle a été sous les Bonaparte en France. Eh bien ! quelques semaines durant, plusieurs journaux de Saint-Petersbourg n'ont cessé de commenter les propositions du général de Pistohlkors. La censure n'a rien trouvé à redire sur une discussion qui, certes, n'était pas trop opportune au moment où le tsar et l'empereur Guillaume s'embarquent à Berlin.

